

Délibération n°2606-02

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 16h00

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12+2 proc  
Votants : 14

Etaient présents : : Patrice MARTIN – Christian DI MARTINO – Jean-Christophe RENE – Laurent SCRIVA – Jessica DE SOUSA – Chantal BARBIER – Eliane CALDEI-VIDAL – Jean-Marc BLANIC – Tiphaine DESHAYES SANCERNI – Marion RINQUIN – Ange DELLAVALLE

Absentes excusées : Sandrine BARRALIS – Lucile RAVARY

Absent : Phillipe ALLEGRINI

Secrétaire : Patrice MARTIN

**Objet : Signalisation routière**  
**Demande d'aide financière au titre des amendes**  
**De police**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que la municipalité souhaite engager des travaux de voirie communale dans le cadre des amendes de police 2026.

L'objectif est d'améliorer la sécurité routière à travers la pose de glissières de sécurité sur le territoire de la commune.

Face à la dépense importante estimée à 10 125,00 € HT, Monsieur le Maire propose de rechercher une aide financière auprès du Département des Alpes-Maritimes au titre des amendes de police qui pourrait participer à hauteur de :

Le Département	30 %.....	soit 3 037,50 €
Autofinancement	70 %.....	soit 7 087,50 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTÉ** le projet d'aménagement de voirie dans le cadre des amendes de police 2026
- **ACCEPTÉ** le plan de financement mentionné ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Patrice MARTIN

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard  
BRANDA  
Date de signature : 08/06/2026  
Qualité : Maire